



COMITÉ ASSURER UN ENVIRONNEMENT SAIN ET PROPRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 11 OCTOBRE 2022 EN PRÉSENTIEL ET PAR VISIOCONFÉRENCE

Sont présents : M^{me} Geneviève Auclair, conseillère municipale et présidente du Comité
M. Richard W. Dober, conseiller municipal
M. Claude Laforest, membre citoyen
M. Marc Montembeault, membre citoyen
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-président du Comité (10 h 45 à 11 h 57)
M^{me} Sabrina Roy, conseillère municipale

Invités présents : Mme Pascale Albernhe-Lahaie, conseillère municipale
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
M. François Bélisle, conseiller municipal
M. Dany Carpentier, conseiller municipal
Mme Nathalie Cournoyer, Directrice des finances et trésorière
Mme Géna Déziel, Directrice générale de Trois-Rivières Centre (10 h 45 à 11 h 25)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Développement
Mme Marianne Méthot, Conseillère stratégique sénior
Mme Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
M. Simon Vadnais, directeur par intérim des communications et participation citoyenne
M. Luc Tremblay, conseiller municipal
M. Julien Saint-Laurent, superviseur en environnement
M. Dominic Thibeault, directeur de l'aménagement et du développement durable
M. François Vaillancourt, Directeur général

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 10 h 50. M. Pierre Montreuil préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Maryse Bellemare fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté sans modification.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Demande de prolongation de la collecte à la semaine dans le secteur du centre-ville

M. Dominic Thibeault présente l'invitée, Mme Géna Déziel, directrice générale de Trois-Rivières Centre. Il rappelle aux membres du Comité que sensiblement au même moment de l'année en 2021, cette dernière s'est présentée devant ce Comité pour faire la demande qui fait l'objet de ce point de l'ordre du jour. Il continue ses explications en informant que le secteur visé par la demande est celui du centre-ville et que ce dernier comporte des particularités pour la collecte des matières résiduelles. Antérieurement, cette collecte était faite chaque semaine pendant la période hivernale pour garder une saine gestion des nuisances.

Mme Déziel prend la parole, se présente et présente la société de développement commercial de Trois-Rivières. Elle demande aux membres du Comité de maintenir encore cette année, mais également à long terme, la collecte des matières résiduelles aux semaines pour le secteur du centre-ville étant donné qu'il s'agit notamment d'une question de santé publique et de pollution visuelle pour ce milieu dense. Les restauratrices, les restaurateurs ainsi que Trois-Rivières centre ont regardé la possibilité de faire appel à une collecte privée pour lesquelles il est difficile d'obtenir des prix. Cette solution n'inclut pas la collecte pour les résidentes et les résidents. Mme Déziel fait également un comparatif avec les grandes villes en cette matière. Elle souligne que le centre-ville est ce qui fait l'identité et l'attractivité de Trois-Rivières et qu'il vaut la peine d'investir des efforts pour maintenir la propreté de ce lieu.

M. Thibeault reprend la parole pour préciser l'enjeu entre la collecte municipale et la collecte privée. Il serait possible de maintenir la collecte aux semaines à la charge de TR Centre. Il serait également possible de modifier la réglementation afin de permettre de mettre les bacs à la rue le soir d'une collecte privée. Une zone plus restreinte pourrait également être discutée afin de mieux répondre au besoin à un meilleur coût.

La décision antérieurement du Comité était de réduire la collecte des matières résiduelles à 39 collectes par an, aux deux semaines l'été et aux deux semaines l'hiver, tout en limitant au nombre de quatre la quantité de bacs par immeubles. Cette décision était notamment pour uniformiser la collecte partout sur le territoire et d'être équitable pour tous les commerçantes et commerçants. Plusieurs personnes prennent la parole afin de savoir les coûts de cette collecte supplémentaire et de demander une certaine équité pour tous les types de collecte sur le territoire, à savoir si elle devait être supportée à 100% par Trois-Rivières Centre ou si la Ville devrait participer. M. Dominic Thibeault souligne que si la Ville poursuit la collecte aux frais de Trois-Rivières Centre, la Ville participera en payant les coûts d'enfouissement, ce que Trois-Rivières Centre devra défrayer s'ils prennent une collecte privée.

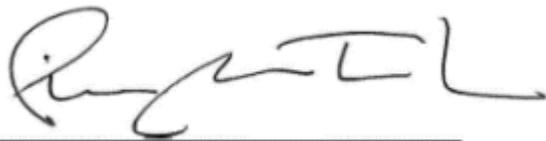
Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le vice-président recommande de prolonger le service de la collecte des matières résiduelles jusqu'en avril 2023 et de faire une analyse lors de l'arrivée de la 3^e voie. Le montant supplémentaire occasionné par cette collecte devra être déboursé en totalité par Trois-Rivières centre. Approuvé à l'unanimité.

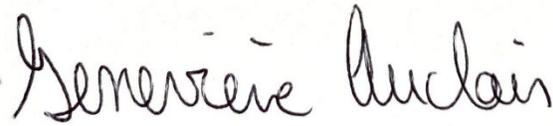
[...]

Levée de la séance

La rencontre se termine à 12 h 21.



M. Pierre Montreuil
Vice-président du Comité et conseiller
municipal



Mme Geneviève Auclair
Vice-présidente du Comité et conseillère
municipale

M^e Stéphanie Tremblay
Assistante-greffière et légiste